



# communiqué

N<sup>o</sup>: 133  
No.:

LE 2 OCTOBRE 1984

## SIGNATURE D'UN ACCORD D'ASSURANCE-INVESTISSEMENT ENTRE LE CANADA ET LE COMMONWEALTH DES BAHAMAS

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord bilatéral d'assurance-investissement à l'étranger est entré en vigueur le 21 Septembre. Les signataires de l'accord étaient David C. Reece, Haut-commissaire du Canada aux Bahamas, et Paul Adderley, le Procureur Général et Ministre des Affaires étrangères du Commonwealth des Bahamas. Relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger et administré par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des deux pays.

Le Canada a déjà signé 35 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations se poursuivent avec 15 autres pays à cet égard.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.